



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Avril 2010

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 10^e année
ISSN : 1969-0088

N° 34

Le mot du président	1
Assemblée générale	2
100 ans d'aéronautique	6
Association AAF	8
Pau Wright Aviation	9
Prévention routière	10
Médecine : électrothérapie	12
La dictée de l'AMOPA	14
La classification DEWEY	15
Poésie	16
Les concours	17
Mathématiques-Détente	19
Conférence Histoire de l'enseignement	20
Balade en Lomagne	20
3 jours en Pays Basque	21
Ils ont écrit	22
Société de Borda	22
L'agenda de la section	23
Informatique et Internet	23
Au menu	24

AMOPA : Bureau national

Présidente : Mme TREFFEL
Chargée de mission d'inspection générale

Secrétaire général : M. GORIAU
Proviseur honoraire

Trésorier général : M. MOURICHON
Président d'honneur de la S.C.F.

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure
75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : Bernard BROQUA
19 Rue Chantemerle
40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : Patrick LEGAS
133 rue Maurice Chevalier
40280 Saint Pierre du Mont
Tél. 05 58 46 11 02
Mél. : patrick.legas@wanadoo.fr

Trésorière : Marie-Béatrice SAGI
27 impasse Alexander Fleming
40280 Saint Pierre du Mont
Tél. : 05 58 06 36 84
Mél. : beatrice.sagi@neuf.fr

Site AMOPA Landes
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>
Mél. : amopa-landes@orange.fr

Le mot du président

Mes chers amis,

Nous avons passé une bien belle journée à la Cité scolaire Gaston Crampe d'Aire sur l'Adour. Un moment de vie amical et très convivial qui restera, je n'en doute pas, dans le livre d'or de notre mémoire commune et dans le cœur de chacun.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les artisans de cette belle journée. Tout d'abord le personnel de la Cité scolaire qui n'a pas ménagé ses efforts pour nous recevoir plus que convenablement. Les commentaires des uns et des autres témoignent d'une juste reconnaissance de la qualité de cet accueil.

Je souhaite aussi dire tout le plaisir que j'ai à travailler et à partager avec Marie-Béatrice SAGI, votre désormais trésorière officielle et Patrick LEGAS votre nouveau secrétaire. Je tiens à vous assurer que nous avons tous les trois la plus grande volonté à satisfaire l'ensemble des adhérents, conjoints et amis. Un grand merci aussi à tous ceux qui par leur gentillesse, leur amitié simple et sans manière ont largement contribué au succès de cette journée.

Un grand merci également à tous les membres du jury des concours sous la présidence de Roger BERNADET. Nous avons passé deux après-midi à lire et classer les travaux des candidats : du bon travail fait dans une ambiance très chaleureuse.

Merci aussi à tous ceux qui me témoignent amicalement leur sympathie dans les moments difficiles que je traverse. Merci à vous tous pour ces simples gestes qui m'aident à tenir bon. Je pense pouvoir très prochainement vous annoncer la fin de ces ennuis. Vous avez sans doute remarqué une baisse certaine de qualité dans le BAL 33... Je pense que chacun comprendra que mes ennuis de santé en ont été la cause et je vous prie de m'en excuser !

Quelques regrets malgré tout. Tout d'abord l'absence, pour cause de maladie de plusieurs de nos amis très chers, lors de l'Assemblée générale, nous leur souhaitons un rétablissement rapide. Des regrets aussi de ne pas avoir vu plus de participation... L'assemblée générale est un moment fort de la vie d'une section, c'est aussi l'occasion de se retrouver entre amis et celle de découvrir telle ou telle facette de notre département. Il est sans doute dommage de se priver de ces opportunités.

Il faut maintenant penser à l'avenir, vous trouverez dans ce numéro toutes les informations utiles concernant nos prochaines activités. J'espère qu'elles attireront le plus grand nombre possible de participants.

J'ai bon espoir pour l'avenir de notre section : désormais vous me connaissez un peu mieux et réciproquement, le recrutement est en croissance, la participation aux concours est en progression et je sens un désir d'engagement de plusieurs de nos membres.

À vous tous je veux redire ma joie d'être là pour vous et avec vous, avec mes sincères remerciements pour votre amitié et votre confiance !

Bernard BROQUA

Assemblée générale

Notre Assemblée générale de section s'est tenue le samedi 20 mars à la Cité scolaire Gaston Crampe.

Dès 8 h 30, votre président, accompagné de madame SAGI, qui fait fonction de trésorière depuis presque un an, et de monsieur LEGAS qui a accepté d'être candidat au poste de secrétaire se retrouvent dans la salle de réunion de l'agora. Une salle parfaitement préparée par l'équipe des agents de service de l'établissement dont nous apprécierons toute la journée l'excellent travail effectué pour nous recevoir dans de très bonnes conditions.

Les chaises sont en place tout comme l'ordinateur et le vidéo-projecteur. Au fond de la salle, une table recouverte d'une nappe blanche immaculée propose café, jus de fruits, viennoiseries et biscuits. Au milieu de la table, un magnifique îlot de couleur : une belle vasque remplie de manière très bien agencée d'une composition de fruits aux couleurs bien tentantes.

À 9 h les premiers participants arrivent, il s'agit de ceux qui prudemment, en vue d'un bon repas, ont pris le car depuis Dax ou Mont de Marsan. Ils sont tout aussitôt suivis par les aturins et tous ceux qui ont choisi de prendre leur voiture. Chacun s'empresse auprès du président qui croule sous les bises de ces dames, lesquelles s'inquiètent de son état de santé...

La bonne humeur est au rendez-vous, signe d'une journée qui s'annonce amicale, détendue et très conviviale, ce qui sera le cas.

À 9 h 30 très précises, comme prévu, chacun prend place et monsieur BEIGBEDER, proviseur et chef de cet établissement, souhaite la bienvenue aux participants. Votre président tient à le remercier chaleureusement ainsi que tous ceux qui ont participé à la préparation de cette journée.

Monsieur le président salue madame ROUMÉGOUX, directrice de cabinet à l'inspection académique, qui représente madame l'inspectrice d'académie, empêchée.

Il signale les absences de madame TREFFEL, présidente nationale, excusée (voir rubrique "ils ont écrit") et celle de monsieur le préfet qui "à son grand regret" n'a pu nous rejoindre en raison du devoir de réserve en période d'élections. Monsieur le délégué militaire départemental, commandant la BA 118 s'est également excusé. Monsieur BIARD, président AMOPA 33, n'a pu être des nôtres en raison du voyage en Angleterre organisé par sa section.

Plusieurs adhérents ont pris la peine de signaler leur impossibilité à s'inscrire pour des raisons personnelles. Par ailleurs, sept adhérents inscrits n'ont pu nous rejoindre pour des raisons de santé. Nous souhaitons à chacun un prompt rétablissement.

Une minute de silence est observée en mémoire des médaillés et amis disparus au cours des années 2009 et 2010. Treize membres de notre section nous ont quittés, ce chiffre est très important, bien au-delà de ceux des années passées.

Nous avons donc fait mémoire de ceux (adhérents et amis) dont nous avons appris la disparition :

- Madame CHATELIER,
- Monsieur DE RIVOYRE Alain,
- Madame DANGOUMAU Marie-Eugénie,
- Monsieur DUFOUR Guy,
- Monsieur DUMAHUT Jean-Pierre,
- Monsieur FOURNIER Michel,
- Monsieur GRACIET André,
- Monsieur LAHILLE Léopold,
- Madame LASSÈGUES Danielle,
- Madame LI SSE Marcelle,
- Madame MONCEL Régine,
- Monsieur REULAND Jacques,
- Monsieur SAUSSAYE William.

Innovation de cette assemblée générale, avant le rapport moral, notre président donne quelques informations concernant l'AMOPA au plan national et notre section. Le souci d'informer tous les adhérents est bien présent, tant dans le BAL, rubrique agenda de la section que lors de l'assemblée générale.

Comme toutes les associations l'AMOPA Nationale connaît une défection des membres et des difficultés de recrutement.

Dans les Landes nous rencontrons le même problème.

Évolution du nombre d'adhérents

2004	2007	2008	2010
176	170	162	159

De 2004 à 2008 nous avons perdu 55 adhérents pour causes de décès, démission, changement de département.

Nous perdons néanmoins un tout petit peu moins que la moyenne nationale des sections.

En conclusion il faut donc recruter mais cela est l'affaire de tous. Toutes les actions menées auprès des nouveaux médaillés ne peuvent suffire à elles seules (lettre de félicitation, cérémonie de remise des médailles, invitation à l'Assemblée générale : 48 invités, 2 présents...).

Le recrutement et les nouveaux adhérents

2004	2007	2008	2009	2010
12	2	5	8	8*

(* : il y aura, nous l'espérons, d'autres adhésions en 2010)

Nous recrutons un tout petit peu mieux que la moyenne nationale des autres sections.

Les activités au sein de notre section

	Conférences	Spectacles	Sorties	Voyages
Total	225	63	493	40
Moyenne	1,43	0,4	3,14	0,25
Landes	2	2	3	0

La première ligne donne le total des activités pour l'ensemble des sections AMOPA.

Notre section est un peu au-dessus de la moyenne nationale en ce qui concerne les conférences, un peu en-dessous pour les sorties. Nous sommes bien au-dessus pour les spectacles. Les voyages sont notre point faible en raison du nombre réduit de participants. La solution passe sans doute par l'ouverture de ce type d'activités aux sections voisines mais aussi aux associations amies des Ordres nationaux. Le recrutement est aussi une solution à ce type de problème.

À l'actif positif de notre section

- La remise des médailles en liaison avec l'Inspection académique et la Préfecture.
- Les concours qui sont en évolution très positive, avec une cérémonie solennelle de remise des prix en présence de monsieur le préfet et de madame l'inspectrice d'académie.
- Un bulletin de 24 pages, quatre fois par an qui nous est fort envié par les autres sections. Nous sommes certainement les seuls à produire un tel bulletin au point de vue qualité, volume et fréquence de parution.
- Un site internet, un des premiers (il y en a actuellement une vingtaine). Site dont la qualité est reconnue et qui est régulièrement maintenu à jour. (un article est paru dans "La promotion violette" à ce sujet dans le numéro 176 d'avril 2007, consultable sur le site national de l'AMOPA, rubrique "Articles et conférences").

Monsieur le président fait ensuite part de la mise en place des nouveaux statuts de notre association. Ils seront mis au vote lors du prochain congrès de Saint-Étienne. Il rappelle notamment l'article un et signale les actions menées par la section conformément aux cinq missions dévolues à l'AMOPA.

1) Promotion de l'Ordre des Palmes académiques :

- relations avec la SEMLH et l'ANMONM,
- contact avec la Société de Borda,
- courriers aux maires des Landes pour une inscription "AMOPA" dans les bulletins municipaux,
- notre section est désormais invitée aux cérémonies officielles de la ville de Mont de Marsan,
- bonnes relations avec la préfecture et l'inspection académique,
- invitations aux manifestations dans les établissements scolaires (à développer),
- dépôt du BAL aux archives départementales et à la Bibliothèque nationale,
- site internet.

Monsieur le président invite tous les médaillés à porter régulièrement l'insigne de leur grade.

2) Recrutement : (nouveaux médaillés)

- lettre de félicitation,
- dossier de présentation offert à tous,
- proposition à participer à la cérémonie des vœux,
- invitation à participer à l'Assemblée générale.

3) Concours :

Monsieur le président remercie monsieur LAFORCADE, ancien président de la section et qui durant plusieurs années a assuré la présidence du jury des concours. Monsieur LAFORCADE, fort de nombreux trimestres de jury souhaite prendre la retraite... Monsieur le président regrette, mais est bien obligé de comprendre et d'admettre... Un grand merci monsieur LAFORCADE, nous aurons l'occasion de vous le redire...

Un nouveau jury a été constitué. Monsieur le président a souhaité un jury plus représentatif des diverses sensibilités présentes au sein de notre section afin d'éviter une correction trop stricte et uniquement littéraire. L'aspect social par exemple mérite d'être pris en compte. Cela ne minore pas la nécessaire rédaction des copies en conformité avec notre belle langue française qui reste une priorité.

Le nouveau jury est donc composé de :

- monsieur BERNADET Roger qui a pour cette année la charge d'assurer la continuité entre l'ancien et le nouveau jury et de ce fait est nommé président,
- madame DUPONT Marie-José, assistante sociale retraitée,
- madame GAUTHIER Geneviève, directrice d'école retraitée,
- monsieur MAIGRE Bernard, professeur d'espagnol, retraité.
- madame MOQUEL Nicole, professeur d'école retraitée,

Ce jury a besoin d'être renforcé par un ou deux professeurs de lettres. (Avis aux candidats... Merci !).

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Établissements	3	2	5	3	6
Candidats	3	9	30	31	84

On note une évolution certaine de la participation aux concours ces dernières années : la mise en place d'une cérémonie solennelle de remise des prix n'est certainement pas étrangère à cette progression. L'aide de l'Inspection académique pour la diffusion des sujets est également un facteur propice, tout comme l'intérêt porté par madame l'inspectrice d'académie et monsieur le préfet à nos actions en faveur de la langue française.

Monsieur le président propose ensuite de réfléchir à un projet de jumelage, pourquoi pas avec la section de Grande Bretagne. Le bureau, lors de sa prochaine réunion, aura à se prononcer sur une telle proposition.

Dernier point abordé avant le rapport moral et le rapport financier : l'état des comptes de la

section. Un placement en banque est envisagé avec l'achat de parts sociales de la BPSO et l'ouverture d'un livret A association : l'assemblée générale donne son accord.

Le rapport moral.

En 2009, notre section a organisé les activités suivantes :

- Cérémonie des vœux et galettes, le 21 janvier au lycée Charles Despiau de Mont de Marsan, 44 participants, gratuité totale.
- Assemblée générale, le 7 mars, initialement prévue en Haute Lande, la tempête Klaus nous a contraints à rejoindre le lycée Charles Despiau, 39 participants, seul le repas est payant.
- Grand Théâtre de Bordeaux : Roméo et Juliette, 29 mars 2009, 25 participants.
- Sortie en Béarn, 13 mai, 23 participants.
- Congrès de Monaco, 30 mai et premier juin, le président a représenté la section.
- Conférence tempête Klaus, le 3 juin à la CCI de Dax, 19 participants.
- Sortie en Bigorre, 30 septembre, 19 participants.
- Grand Théâtre de Bordeaux : Centenaire des Ballets Russes, le 18 octobre, 27 participants.
- Remise solennelle des prix des concours, à l'IUT de Mont de Marsan, le 21 octobre, 28 lauréats tous récompensés en présence de monsieur le préfet et madame l'inspectrice d'académie.
- Remise des décorations, le 9 décembre à l'inspection académique, 24 médaillés présents sur 34.
- BAL : 4 numéros de 24 pages.
- Site internet : régulièrement mis à jour.
- Actions promotion de l'Ordre.
- Actions recrutement.

Un nombre plus important de participants diminuerait sérieusement le coût par personne de chaque sortie. Chacun est invité à inciter les membres de notre section à participer plus activement. Les activités sont appréciées, il est dommage que le nombre de participants ne soit pas plus élevé.

En 2010, en raison du mauvais état de santé du président la cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu.

Sont prévues pour cette année les actions et activités suivantes :

- Assemblée générale : le 20 mars.
- Conférence sur l'École au mois de mai.
- Sortie dans le Gers début juin.
- Sortie, sans doute sur Arcachon fin juin.
- Septembre : sortie sur Bilbao (3 jours) ou sortie d'un jour.
- Cérémonie de remise des prix en octobre.
- Cérémonie de remise des décorations en novembre.
- Sortie sur Bordeaux en Octobre.
- Repas de fin d'année en décembre.
- 4 BAL

- pour la promotion de l'Ordre,
- pour le recrutement,
- pour des actions en faveur de la jeunesse.

Le rapport financier.

Madame Marie-Béatrice SAGI présente le rapport financier au 31 décembre 2009.

Recettes :

Recettes sur sorties	11 847, 50 €
Quote-part "siège national"	1 213, 00 €
Participation aux frais	1 180, 00 €
Recettes sur médailles	1 509, 00 €
Recettes exceptionnelles	109, 71 €
Dons (MAI F + POSTE + AMOPA)	1 450, 00 €
Total des recettes 2009	17 309, 21 €
Reprise de l'excédent au 31-12-08	15 372, 32 €
Total des recettes	32 681, 53 €

Dépenses :

Remise des médailles	2 828, 13 €
Concours	964, 04 €
Bulletin	0, 00 €
Sorties	10 842, 54 €
Fournitures	529, 96 €
Affranchissements	1 506, 27 €
Remboursements frais	0, 00 €
Frais financiers	54, 00 €
Téléphone	0, 00 €
Assurance MAI F	597, 16 €
Total des dépenses	17 322, 10 €

Bilan de sortie 2009

Recettes - dépenses = 15 359, 43 €

Résultats de l'exercice 2009

Recettes 2009 = 17 309, 21 €
Dépenses 2009 = 17 322, 10 €
Déficit = 12, 89 €

Quelques remarques sur nos finances.

- 1) Les places pour le Grand Théâtre du mois de mars ont été payées sur le budget 2008, ce qui explique la différence entre recettes et dépenses des sorties.
- 2) Les médailles de la remise des décorations ont été payées sur le budget 2009.
- 3) Les dons sont ceux de 2009 plus celui de la Poste de 2008 (500 euros).
- 4) Aucun membre du bureau ne demande le remboursement de ses frais de déplacement.
- 5) Le poste téléphone est à 0 euro : les membres du bureau utilisent le téléphone par internet, pris en charge par leur contrat personnel.
- 6) Le poste BAL est à 0 euro : impression gratuite par le Crédit Agricole. Les timbres et enveloppes sont pris en charge par les postes affranchissement et fournitures.

7) Le poste concours tient compte de dépenses 2008 payées en 2009.

8) Les concours sont entièrement financés par les dons de la MAIF et du Groupe LA POSTE

Sur proposition des vérificateurs des comptes, madame SAGI obtient quitus de l'assemblée.

Les élections.

Deux postes sont à pourvoir, celui de trésorier et celui de secrétaire. Madame SAGI et monsieur LEGAS, seuls candidats, sont élus à l'unanimité. Madame MAUGER est élue au poste de secrétaire adjoint.

Le poste de vice-président de monsieur LAFITAU est également à pourvoir. Madame DORGANS, intendante-gestionnaire de la Cité scolaire Gaston Crampe et très prochainement retraitée va s'installer dans la région dacquoise. Contactée par votre président depuis l'assemblée générale, elle accepte l'intérim du poste de vice-président. Elle assistera cette année aux réunions du bureau et prendra réellement ses fonctions après l'assemblée générale 2011.

Participation aux frais.

Une première simplification a eu lieu l'an dernier : paiement d'une seule participation par foyer.

Le président souhaite supprimer la participation aux frais pour les médaillés, lesquels payent déjà leur cotisation annuelle.

Après avis de l'assemblée générale, la participation aux frais est ainsi fixée : (tableau ci-contre)

Ce changement qui semble juste et équitable implique de trouver des fonds à concurrence d'environ 900 euros pour financer le BAL. Il sera donc fait appel par le président à des mécènes potentiels.

La participation aux frais est payable rapidement auprès de madame SAGI.

Monsieur le président clôt la partie formelle de notre assemblée générale. Chacun est invité à faire la pause autour d'un bon café.

Médaillé seul	0 €
Couple de médaillés	0 €
Médaillé + conjoint non médaillé	0 €
Médaillé versant sa cotisation nationale à un autre département	10 €
Veuf ou veuve de médaillé	10 €
Ami seul	10 €
Couple d'amis	10 €

À l'heure dite chacun regagne sa place, le président accueille nos invités et le conférencier monsieur VIVIER. Il laisse ensuite la parole à monsieur BEIGBEDER, proviseur de la Cité scolaire Gaston Crampe pour une présentation des diverses filières de cet établissement.

Monsieur VIVIER nous présente une magnifique conférence sur l'Aéronautique dans les Pays de l'Adour. Le résumé de cette conférence se trouve pages suivantes.

C'est autour d'un apéritif accompagné de succulents amuse-gueule que chacun peut échanger avec les représentants de la Cité scolaire et le conférencier.

La salle de restauration toute proche nous accueille pour un excellent repas. Le président, en fin de repas tient à remercier le chef Fabrice MARTIN et son cuisinier Julien DUCAMIN. Les applaudissements nombreux et chaleureux sont alors le témoignage de remerciements sincères pour l'excellence du repas et du service.

L'après-midi est consacrée à une démonstration du tableau blanc interactif par monsieur ALRIC qui a su passionner son auditoire et la visite de la plateforme technologique sous la houlette de monsieur BILLÈRES. Une après-midi aux dires de tous très agréable et très instructive.



Conférence 100 ans d'aéronautique dans les Pays de l'Adour

L'histoire de l'Aviation dans les pays de l'Adour est des plus riches.

La création à Pau, en 1909, des premières écoles d'aviation au monde par les frères Wright, puis Louis Blériot, fut un facteur déterminant pour la vocation aéronautique de notre région. Après avoir été l'une des premières "terre d'aviation", le bassin de l'Adour deviendra, dès avant la seconde guerre mondiale, une terre d'industrie qui s'est remarquablement développée pour accueillir aujourd'hui des entreprises aéronautiques qui sont, pour certaines, des leaders mondiaux.

Avec des implantations militaires également considérables, la vocation aéronautique de la région s'est ainsi affirmée, notamment dans le cadre du pôle de compétitivité "Aerospace Valley", intégrant Bordeaux et Toulouse.

Lorsque, dans le contexte passionnant de l'aviation naissante, la ville de Pau déploie tous ses efforts pour faire venir les frères Wright, alors basés au Mans, chacun des acteurs a conscience que ce qui est en jeu, c'est aussi la venue à Pau d'autres constructeurs.

L'installation de l'école Wright à Pau Pont-Long est aussi l'acte de naissance de la première école d'aviation au monde. Le 3 février 1909, le "Flyer" était également le premier "plus lourd que l'air" à voler en Aquitaine!



Attirant la grande foule et les personnalités, ces vols vont aussi décider Louis Blériot, alors à la recherche d'un succès, à envisager l'installation à Pau d'une école et d'un centre d'essais, pour bénéficier d'un temps plus clément qu'en région parisienne.

En réussissant la première traversée de la Manche le 25 juillet 1909, Blériot accédait à la célébrité, détrônait les Wright et voyait les commandes affluer. Il ouvrait à son tour son école en novembre 1909 à Pau.

Jusqu'à la première guerre mondiale, le centre du Pont-Long se développera en s'ouvrant à d'autres constructeurs et deviendra un centre

d'aviation très actif. De nombreux pilotes passeront par Pau pour obtenir leur brevet, créé début 1910.



L'aviation s'invite alors aussi dans les Landes, notamment à Mont de Marsan, où une escale militaire est implantée sur l'hippodrome.

La déclaration de guerre verra l'école militaire englober toutes les écoles civiles et Pau devenir l'une des bases-écoles les plus importantes de France.

À la fin de la guerre, Pau formait plus de 350 pilotes par mois !

Si l'aéronautique française termine la guerre avec des chiffres de production (68 000 avions et 93 000 moteurs) qui font d'elle la première du monde, cette industrie ne touche pas encore le Sud-Ouest.

Alors que les élus se mobilisent pour que la base de Pont-Long ne soit pas fermée (elle va abriter la 36^e escadre de reconnaissance), l'entre-deux guerres va voir le développement de l'aviation sportive et des aéro-clubs. Notamment celui des Landes, créé par Henri Farbos, qui aura la perspicacité de former deux aviatrices célèbres : Hélène Boucher et Andrée Dupeyron. La première traversa notre histoire aéronautique trop vite, en disparaissant en 1934 peu après avoir battu plusieurs fois le record du monde de vitesse. La seconde réussira en 1938 à battre le record du monde de distance, qu'elle battra à nouveau en 1949, à 47 ans !



La remilitarisation de l'Allemagne entraîna, en France, une politique de décentralisation d'industries sensibles, qui va amener dans le bassin de l'Adour des entreprises stratégiques. Alors que Foga, implanté à

Aire sur l'Adour, se lançait dans la construction aéronautique avec l'ingénieur Mauboussin, puis avec R. Castello et que Latécoère s'implantait à Anglet, Messier, grand fabricant de trains d'atterrissage, s'implantait d'abord à Arudy, puis à Izeste et enfin, en 1938, à Bidos. Hispano-Suiza, spécialiste des moteurs, était déplacé à Tarbes alors que son fabricant de compresseurs, Turboméca, s'installait à Saint Pé de Bigorre en 1940.

Enfin, Dewoitine construisait au même moment une usine neuve, pour assemblage final des chasseurs Dewoitine 520 à Tarbes - Ossun...

En 1941, le bureau d'études de Morane Saulnier franchissait la ligne de démarcation et s'installait à Tarbes, dans l'usine neuve inutilisée par Dewoitine et la SNCASE.

Ces unités de production gardèrent dans l'ensemble leurs activités aéronautiques jusqu'en 1942 et l'invasion de la "zone libre". Ensuite, la plupart des installations seront mises en veilleuse, sauf celles de Morane, qui eurent à travailler pour les productions allemandes, ce qui vaudra à Ossun le bombardement de 1944, au même titre que Pau, qui abritait une unité de transformation à la chasse (JG 101), Biarritz-Parme et Mont de Marsan, cette dernière base ayant été créée par l'occupant en 1943 pour y baser des avions de grande reconnaissance.

Après la libération, la volonté du gouvernement de relancer l'industrie aéronautique sera à l'origine de nombreux projets, dont certains vont permettre à la France de retrouver son rang de grande nation aéronautique. Les entreprises du bassin de l'Adour y prendront leur place.

C'est à Morane Saulnier que revient l'honneur de faire voler à Tarbes le premier prototype français d'après-guerre, l'avion d'école MS 470, étudié clandestinement. Produit en série, il sera à l'origine du renouveau de la marque, qui, quelques années plus tard, proposera le petit "Rallye", encore visible, en 2010, dans de nombreux pays. Aujourd'hui, à Tarbes, Daher-Socata reste le seul site de la région à opérer une chaîne d'assemblage final, pour le très joli TBM 850, petit avion d'affaires exporté, notamment, aux USA.



Turboméca, qui développe un premier turboréacteur de petite puissance (le Piméné) réalise une première mondiale, en faisant voler avec ce réacteur le planeur Fouga "Sylphe" le 14 juillet 1949 à Aire sur l'Adour. Des développements successifs donneront naissance au célèbre Fouga "Magister", vendu dans le

monde entier.

C'est encore Turboméca qui donnera naissance à l'hélicoptère moderne, en équipant l'Alouette II de Sud Aviation d'une turbine. L'appareil se vendra, lui aussi, dans le monde entier ! L'entreprise est, de nos jours, leader mondial des turbines pour hélicoptères.



Messier relance ses activités avec de premières commandes de trains venant de Morane-Saulnier et de la nouvelle entreprise de Marcel Bloch : Dassault... Moins de 20 ans plus tard, le succès mondial du célèbre Mirage III donnera de nombreuses années de travail à Bréguet, puis Dassault à Anglet, ainsi qu'à Messier, qui abordera ainsi les grandes séries et l'expérience de l'exportation.



Aujourd'hui, Messier-Dowty est un leader mondial des trains d'atterrissage.

Enfin, Dassault-Aviation, à Anglet, assemble désormais les fuselages de tous les avions d'affaire de la célèbre gamme "Falcon", Dassault étant devenu un leader sur ce marché haut de gamme et réalise aussi les pièces composites des Falcon et Rafale.

La vocation aéronautique du bassin de l'Adour est également renforcée par l'implantation de grandes bases militaires.

À Pau, le site historique du Pont-Long est désormais la base du 5^e Régiment d'Hélicoptères de Combat de l'Armée de Terre. Cette unité envoie régulièrement des détachements sur de nombreux théâtres extérieurs. Première à

recevoir le "Tigre", elle vient de le déployer en Afghanistan.

À Mont de Marsan, l'Armée de l'Air décide



d'utiliser la base allemande pour y implanter, dès 1945, le Centre d'Expériences Aériennes Militaires (CEAM), sous le commandement du Colonel Rozanoff.

Tous les appareils destinés à entrer en service dans les forces passeront désormais à Mont de Marsan, pour qu'en soient définies les conditions d'emploi opérationnel. La base va aussi abriter des unités opérationnelles, avec, notamment, en 1964, la prise d'alerte du premier escadron de bombardement atomique sur Mirage IV, le "Gascogne". L'unité restera 40 ans à Mont de Marsan et volera sur les ultimes Mirage IV transformés en avions de reconnaissance stratégique, qui seront même utilisés dans le cadre de l'ONU.

Constamment renforcée, Mont de Marsan accueille



aussi le Centre de Contrôle "Sud Ouest" et devrait à terme recevoir un escadron de Rafale.

Enfin, la base de Dax voit l'arrivée de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT) en 1957, qui en fait sa base-école.

Cette base forme aujourd'hui tous les pilotes d'hélicoptères des armées françaises et reçoit de nombreux stagiaires étrangers.

Entre Pau, Mont de Marsan et Dax, ce sont près de 5 000 personnes qui travaillent directement au service de notre défense et qui contribuent notablement à l'économie régionale.

Lorsque vous verrez un Airbus, un hélicoptère ou un avion d'arme, vous pourrez, sans vous tromper, vous rappeler que de nombreux acteurs de notre région ont participé à sa réalisation ou participent à sa mise en oeuvre.

Que le passage d'un avion vous fasse lever les yeux au ciel... et rêver un instant en pensant au grand Mermoz qui disait : "quand on est là-haut, on voudrait ne jamais redescendre".

Bernard VIVIER

Président "Béarn-Gascogne"

Association Aéronautique et Astronautique de France

L'association aéronautique et astronautique de France

Créée en 1972 la 3AF est la société savante au service de l'aéronautique et de l'espace tant civil que militaire. Elle recense et diffuse auprès de ses membres les données scientifiques et techniques les plus récentes. Elle a notamment pour vocation de faire la promotion des activités et des compétences aérospatiales de ses industriels et de ses agences au niveau international.

Les commissions techniques et généralistes réunissent les plus grands experts du domaine aérospatial. Elles sont le véritable moteur de la vie associative, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles orientations en terme de recherche et développement.

D'autres commissions traitent de sujets d'intérêt général. On note parmi ceux-ci les travaux tout particulièrement appréciés des commissions histoire internationale, information pour l'entreprise...

Les groupes régionaux sont les relais permanents de l'Association. Ils réunissent au travers de leurs activités, les industriels et institutionnels locaux permettant un très grand échange d'informations.

Forte de son expérience la 3AF a développé une compétence reconnue dans l'organisation d'événements aérospatiaux majeurs en France et à l'étranger. Lieu d'expression incontournable, elle réunit, outre ses membres, toutes les personnes intéressées par les sujets débattus dans ses colloques, ses conférences, ses visites techniques...

Le comité jeunes est investi d'une mission auprès des étudiants. Il apporte son concours aux Grandes Écoles et Universités afin de mieux faire connaître les métiers de l'ingénieur et ainsi susciter des vocations et entretenir la culture aérospatiale des passionnés.

La 3AF est la seule société savante du domaine reconnue par les organismes aérospatiaux internationaux. Elle est à l'origine d'une dynamique européenne et est

membre fondateur du Conseil Européen des Sociétés Aérospatiales (CEAS).

Extraits de la plaquette de présentation de la 3AF.

3AF
6 rue de Galilée
75016 Paris



L'association PAU-WRIGHT AVIATION

L'association Pau-Wright Aviation, forte à ce jour de plus de 150 adhérents, a été créée à Pau en 2005. Elle s'est donné quatre buts principaux :

1) Valoriser un riche passé aéronautique. La région paloise peut s'enorgueillir à juste titre d'avoir été l'un des centres les plus actifs de l'aviation naissante, après avoir aussi été un lieu privilégié de l'essor des ballons. C'est à l'initiative de la Ville de Pau que les frères Wright, qui avaient signé pour la France un accord pour leur appareil "Flyer", décidèrent d'installer à Pau (Pont-Long) l'école d'aviation prévue à leur contrat. Pau devint ainsi, début 1909, le site de la première école de pilotage au monde, les Wright étant bientôt suivis par tous les constructeurs français, dont Blériot qui allait franchir la Manche le 25 juillet 1909.

Dans la continuité des premières écoles, la Grande Guerre conduisit l'aviation militaire naissante à former de nombreux pilotes à Pau, dont les plus célèbres aviateurs français (notamment Guynemer, Fonck, Roland Garros) et aussi américains, qui formèrent ensuite la célèbre Escadrille Lafayette. Cette épopée n'est actuellement pas mise en valeur comme il conviendrait, alors que la vocation aéronautique de la région s'est affirmée, notamment au plan industriel. L'Association se propose de contribuer à faire connaître aux habitants comme aux nombreux visiteurs et touristes qui viennent en Béarn, ce passé glorieux qui trouve son prolongement dans l'aéronautique d'aujourd'hui et du futur.

2) Créer un centre permanent de référence : l'exposition "Pau, Terre d'Aviation". L'une des premières réalisations de l'association a été la création, puis l'animation de cette exposition, espace consacré à l'aéronautique, rappelant la grande époque des Wright et des écoles d'aviation à Pau, mais aussi offrant un panorama de l'aéronautique à cette époque, puis pendant la guerre 1914-1918.

On y trouve notamment :

- Le "Very Large Book", fleuron de l'exposition,
- Le simulateur du "Flyer" des frères Wright,
- 7 panneaux retraçant les grandes heures de l'aviation à Pau,
- De nombreux objets et documents historiques.

Cette exposition offre également une vision globale sur l'univers aérospatial. Elle est destinée à s'enrichir dans les années à venir. À vocation didactique, elle n'est pas tournée simplement vers le passé mais montre l'importance du fait aérien et spatial dans le monde actuel et futur. Installée au Palais Beaumont à Pau, elle a été ouverte au public en juin 2006, et inaugurée officiellement le 20 octobre de cette même année. L'entrée est gratuite, tant pour les visiteurs individuels que pour des groupes scolaires.

3) Organiser de grandes manifestations.

L'association a déjà montré sa présence lors du meeting de Pau des 16 et 17 juin 2006, auprès du 5^e RHC, qui organisait cette manifestation.

Par la suite, d'autres manifestations marqueront tout d'abord le centenaire de la création de l'école Wright, puis celle de l'École Militaire et celle de l'Escadrille Lafayette.

Enfin, en 2009, un grand meeting aérien, organisé en liaison avec le 5^e RHC devait faire date. L'Association prendra part à d'autres manifestations d'importance nationale et internationale.

4) Contribuer à l'animation de la vie aéronautique de Pau. Cette contribution se manifestera notamment par des actions vers les jeunes générations, en collaboration avec des établissements scolaires et des associations telles que l'aéro-club du Béarn, fondé par Paul Tissandier en 1909 et héritier de la tradition aéronautique paloise.

Ces actions sont destinées à les aider à découvrir le pilotage et les métiers de l'aéronautique.

*Extrait du site internet de Pau Wright Aviation
Palais Beaumont 64000 Pau*



Prévention routière

La ceinture de sécurité : une nécessité

Est-il encore nécessaire de nos jours de rappeler l'utilité de se ceinturer dans son véhicule, quel que soit le trajet à effectuer. Aujourd'hui l'efficacité de la ceinture de sécurité ne peut plus être mise en doute, et pourtant ! Les irréductibles sont encore nombreux sous des prétextes les plus divers.

"C'est une atteinte à la liberté individuelle... J'ai le droit de disposer de ma vie..."

Tout le monde connaît au moins un cas où la ceinture "a tué"... "Je peux me retenir avec mes bras et avec mes jambes..."

Ces prétextes ne tiennent pas la route et s'il est vrai que les légendes ont la vie tenace, on peut affirmer actuellement que 40 ans après le port obligatoire des premières ceintures, bon nombre de vies ont été sauvées, des corps et des visages sauvés. Aussi est-il sans doute utile d'y voir clair, et quelques données objectives permettront peut-être à certains d'être convaincus. Le non port de la ceinture représente le troisième facteur d'accident mortel après l'alcool et la vitesse. Rappelons-nous que 70 % des accidents se produisent à moins de 15 km de notre domicile et que sur ces petits trajets l'utilité de la ceinture ne paraît pas évidente.

Le choc

Le choc est un arrêt brutal contre un obstacle indéformable ou non et donc avec une très forte décélération. En fait, il y a trois chocs :

- Le véhicule contre l'obstacle,
- L'occupant contre l'habitacle du véhicule,
- Les organes internes contre les parois de notre corps.

Nous ne traiterons ici que des deux premiers cas, le troisième étant du domaine de la traumatologie.

Les forces en jeu

Tout mobile qui se déplace est soumis à des forces incontournables : l'énergie cinétique en ligne et la force centrifuge en virage. L'énergie cinétique, dont la formule est $\frac{1}{2} MV^2$, est en simplifiant une force emmagasinée par le véhicule qui fait que ce véhicule sur son élan continue de progresser même si la force motrice a disparu.

Ainsi, si un véhicule lancé à 90km/h grâce à la force motrice est mis au point mort, il continuera de progresser sur son élan jusqu'à un arrêt complet indéterminé. Cette énergie cinétique dépend :

- d'une part de la masse (poids), un véhicule de deux tonnes a deux fois plus d'énergie qu'un véhicule d'une tonne,

- d'autre part de la vitesse, mais proportionnelle à son carré. En effet, il est faux de croire qu'un véhicule roulant à 100 km/h s'arrêtera deux fois plus loin qu'un véhicule roulant à 50 km/h. En fait ce véhicule s'arrêtera quatre fois plus loin.

Exemples :

- S'il faut environ 25 m pour stopper une voiture à 50 km/h, il faudra environ 100 m à 100 km/h.

- S'il faut 5 m de freinage à 30 km/h, il en faut 45 à 90 km/h soit 9 fois plus !

Pour que cette énergie se dissipe, il faut qu'elle soit transformée. Le rôle des freins est de transformer cette force en chaleur et tant que cette énergie ne sera pas complètement transformée, il y aura progression du véhicule.

Donc, le mobile emmagasine cette force, mais aussi tout ce qui est dans le véhicule. Prenons quelques exemples :

- Un véhicule d'une tonne à 90 km/h a une force équivalente au poids d'environ 32 tonnes,
- Un occupant de 70 kg = 2,5 tonnes,
- Un enfant de 20 kg = 637 kg,
- Un objet de 0,300 kg = 10 kg.

Il est donc tout à fait présomptueux de penser pouvoir se retenir soi-même sachant que les bras peuvent retenir environ 50 kg et les jambes environ 70 kg. De même, il est tout aussi impensable d'espérer empêcher un enfant d'être projeté vers l'avant alors qu'il est dans les bras d'un adulte.

Les temps d'arrêts sont très courts, de l'ordre de quelques centièmes de seconde. Une étude américaine (Université Connel, New York) présente les résultats d'un choc à 80 km/h :

- Après 39 millisecondes, le conducteur est lancé avec le siège environ 15 centimètres en avant,
- Après 44 millisecondes, sa cage thoracique touche le volant,
- Après 68 millisecondes, il pousse sur la colonne de direction,
- Après 92 millisecondes, sa tête heurte le pare-brise,
- Après 100 millisecondes, il est renvoyé vers l'arrière après avoir subi des lésions graves sinon fatales,
- Après 113 millisecondes, le passager assis derrière le conducteur est arrivé vers l'avant et lui inflige un nouveau choc.
- Après 200 millisecondes, ce mouvement est lui aussi terminé.

Violence du choc en fonction de la vitesse	
Vitesse	Hauteur de chute
50 km/h	5 étages
100 km/h	12 étages

Les forces sont considérables, plusieurs tonnes en des temps très courts, et peuvent atteindre 30 à 50 fois le poids du corps. À 22 km/h (6 mètres/seconde), les forces sont égales à 6 à 7 fois le poids du corps. À 80 km/h (22 mètres /seconde), c'est l'équivalent d'une chute de trente mètres de haut. Un enfant de 10 kg, non attaché, à 60 km/h subirait l'équivalent d'une chute du quatrième étage. C'est pourquoi : "ne pas attacher les enfants à l'arrière est un crime" insiste le docteur Claude Tarrière, ingénieur principal du laboratoire de physiologie et de biomécanique Peugeot SA et Renault.

"Ces valeurs impressionnantes ne manqueront pas de ramener à la réalité ceux qui portent leurs enfants sur les genoux à l'avant, ceux qui les laissent dormir à l'arrière ou qui les laissent jouer dans le coffre du break" (Pierre Ayrolles de l'Argus automobile).

Le corps humain ne peut supporter que pendant quelques millièmes de secondes des forces correspondant à 50 fois son poids, à condition que ces forces soient réparties et supportées par des surfaces suffisantes du corps.



Conception des véhicules

La norme européenne N° 12 (CEE) qui prévoyait un choc en crash-test à 48 km/h a été remplacée en 1996. La nouvelle norme prévoit une allure de 56 km/h avec un choc dissymétrique de 30°. Par rapport à l'idée que plus de 90 % des chocs se produisent à une allure égale ou inférieure à 50 km/h, cette norme traduit une réalité. Le crash-test consiste à lancer un véhicule contre un mur capable d'absorber 180 tonnes d'énergie en tenant compte que

- La partie avant du véhicule doit se déformer de 60 à 80 cm,
- Le bloc moteur doit passer sous les sièges avant,
- L'habitacle doit rester intact,
- Les portières ne doivent pas s'ouvrir pendant le choc mais après,
- La colonne de direction ne doit pas reculer de plus de 12,7 cm,
- Les occupants ceinturés doivent être indemnes.

Il vaut donc mieux actuellement être dans un véhicule de tourisme moderne que dans un char d'assaut. En effet : un homme de 70 kg dans un char (non déformable) subit une poussée de 7 tonnes ; un homme de 70 kg dans un véhicule de tourisme subira une poussée d'une tonne.

Mais il ne sert à rien d'avoir conçu des véhicules capables d'absorber des grandes quantités d'énergie si les occupants ne sont pas ceinturés. La ceinture de sécurité, dont la capacité de retenue est de 3 tonnes est donc une nécessité pour maintenir les occupants contre les sièges et faire en sorte que l'énergie restante ne projette pas les occupants vers le volant et vers le pare-brise. Pour être efficace, la ceinture doit être

portée la plus tendue possible pour éviter son glissement vers l'abdomen, la collision du corps contre la sangle et réduire le risque de choc de la tête contre le volant.

Les prétentionneurs de ceinture évitent justement ce temps mort qu'il peut y avoir entre le moment où le corps part vers l'avant et le moment où la ceinture se tend. De conception plus récente, les limiteurs d'effort vont atténuer la pression sur la cage thoracique de l'ordre de 30% (environ 300 kg de moins) et faire disparaître en partie les traumatismes tels que fractures de clavicule ou côtes cassées.

L'airbag ne peut être qu'un complément de la ceinture car il ne peut à lui tout seul absorber la quantité d'énergie absorbée par le corps. La ceinture à l'arrière, obligatoire de port depuis décembre 1990, est encore peu mise surtout sur les trajets courts.

Seulement un peu plus de 10 % des enfants sont attachés à l'arrière sur ce type de trajet ce qui est scandaleux. Les passagers se sentent sans doute plus protégés à l'arrière du fait des sièges avant. Mais pourtant l'énergie accumulée d'un corps à l'arrière est la même qu'à l'avant. Se ceinturer c'est avant tout se protéger mais : "c'est aussi protéger l'occupant avant qui, rescapé par sa ceinture, sera tué par son ami ou quelqu'un de sa famille qui, non ceinturé arrivera dans son dos avec un force d'un tonne" (Professeur Patel, hôpital de Garches).

Donc même à des petites vitesses, la ceinture est le seul moyen capable de nous protéger en cas de choc. Il y a dix fois plus de risques d'être tué lors d'une éjection et les cas où la ceinture est restée bloquée sont rarissimes. De plus la ceinture permet de rester conscient pour pouvoir se dégager du véhicule. Notre inconscience, nos préjugés coûtent cher en vie et douleurs. Peut-on accepter de nos jours que la vie ne vaille rien. Si la ceinture était portée à 100 % en France 1 000 vies pourraient être épargnées, cela mérite d'y réfléchir surtout si l'on admet que cette vie peut être la nôtre ou celle d'un de nos proches.

Jacques DUPONT



Médecine : électrothérapie

Qu'existe-t-il comme solution lorsque l'on est malade et que l'on souffre sérieusement ? Après avoir épuisé sans résultat les anti-inflammatoires, la cortisone, la morphine et autres opiacés dont les actions sont loin d'être innocentes, notamment au moment du sevrage, le malade et le médecin se désespèrent sérieusement.

Une visite au centre de traitement de la douleur à l'hôpital de Mont de Marsan m'a fait découvrir l'électrothérapie, autrement dit l'usage de l'électricité, de faible tension et de faible ampérage.

Les Égyptiens utilisaient déjà cette technique médicale : ne sachant pas produire le courant électrique, ils profitaient des décharges électriques fournies naturellement par les poissons-chats. Un bas relief du mastaba de Ti à Saqqarah en atteste (2750 av JC. environ). Les romains utilisaient pour leur part les décharges électriques du poisson torpille. Le médecin de l'empereur Claude, Scribonius Largus traitait ainsi la migraine et la goutte.

Jean Jallabert, physicien genevois du XVIII^e siècle, lors de ses recherches, constate que l'électrisation à partir d'une machine électrostatique en des points précis du corps humain contracte les muscles sollicités. Chez un patient ayant un bras paralysé, il obtient de bons résultats mais hélas de courte durée en 1748.

En 1783, Jean-Paul Marat, médecin, physicien, journaliste et homme politique français (il fut député montagnard à la Convention) produit un mémoire sur l'électricité médicale qui lui vaut le prix de l'Académie de Rouen. À cette époque, les décharges électriques, trop puissantes, engendraient des douleurs ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Le professeur de pharmacologie Christian Bischoff (1781-1861) introduit l'usage de l'électricité en médecine mais avec une visée thérapeutique. Il utilise les décharges électriques dans le traitement de certaines maladies neurologiques.

En 1855, c'est Guillaume Duchenne, médecin neurologue et sans doute l'un des plus grands cliniciens du XIX^e siècle qui pose réellement les bases de la neurologie. Au cours de ses nombreuses expériences il découvre la supériorité du courant alternatif sur le courant continu, lequel est irritant pour la peau, provoque des vésicules à l'anode et des ulcérations à la cathode.

rééducation fonctionnelle se sont développées, on utilise désormais des ondes biphasées symétriques.

Dans les années 1940, les militaires américains étudient les effets des stimulations électriques, non seulement pour retarder ou prévenir l'atrophie musculaire mais aussi pour restaurer la masse et la force musculaire (entraînement galvanique). La thérapie électrochimique, en anglais electrochemical therapy, ECT ou EChT, connaît alors un succès certain.

J'utilise pour ma part un appareil TENS : Transcutaneous Electrical Nerve Stimulation. Il s'agit en fait de la stimulation électrique des nerfs avec des électrodes posées sur la peau. Cette méthode est largement utilisée et notamment dans le soulagement de la douleur. Un petit appareil, de la taille d'un téléphone portable, de prix abordable, portable à la ceinture ou dans une poche permet l'utilisation à domicile en longue durée : une heure de traitement matin et soir par exemple tout en continuant d'exercer une activité normale.

Dans la neurostimulation transcutanée classique, on emploie un courant électrique de faible voltage et d'intensité variant de 10 à 30 milliampères. La fréquence des pulsations varie pour sa part de 40 à 150 Hertz.



Les électrodes (2 ou 4), adhésives, sont placées près de la région douloureuse ou suivant le cas le long du trajet du nerf enregistrant la douleur.

Le patient peut ajuster les différents paramètres afin d'obtenir le meilleur soulagement possible. L'effet analgésique peut être ressenti immédiatement ou suivant le sujet au bout de trente minutes. Ce soulagement peut disparaître avec l'arrêt du traitement ou au contraire se prolonger pendant quelques heures. Un essai sur quelques jours est fait avant une prescription médicale. (À noter que la Sécurité Sociale prend en charge la location du matériel et l'achat des électrodes).

On tient compte le plus souvent du parcours des nerfs qui traversent la zone douloureuse, mais on peut aussi placer les électrodes sur des points d'acupuncture. Dans ce cas on diminue alors la fréquence et on augmente l'intensité.

Une autre technique relie des aiguilles d'acupuncture à un neuro stimulateur. Il s'agit alors d'électro acupuncture, beaucoup plus proche de l'acupuncture que de la neurostimulation.

Il existe à l'heure actuelle deux hypothèses pour expliquer le soulagement apporté par la neurostimulation : la théorie du portillon et la stimulation de la production endogène d'analgésiques naturels.

La théorie du portillon fut formulée par les créateurs de la neurostimulation transcutanée Ronald Melzack et Patrick Wall. Le courant électrique envoyé aux nerfs contribuerait à bloquer le passage de l'information douloureuse vers le cerveau. Le "portillon" entre les nerfs et la moelle épinière, voie normale de transmission des impulsions nerveuses vers le thalamus et le cortex cérébral, serait ainsi fermé.

La deuxième hypothèse est basée sur la production naturelle des analgésiques endogènes naturels que l'organisme produit en fonction des besoins. Il s'agit des endorphines, des enképhalines et des dynorphines qui sont des substances apparentées à la morphine. Leur production serait déclenchée et augmentée par le passage du courant électrique dans les nerfs.

Les courants interférentiels (IFC) sont utilisés pour traiter des zones plus profondes que le TENS qui agit principalement en surface. On utilise alors une onde modulée avec une porteuse de 4 000 Hertz... La technique est plus complexe mais les faits montrent qu'elle est plus efficace, bien que plus contraignante, que la TENS.

La prise en charge par la Sécurité Sociale :

Elle est prévue par l'article L 165-1 du code de la Sécurité Sociale.

Depuis le 1er septembre 2000, la TENS est remboursée par la Sécurité Sociale lorsqu'elle est prescrite aux patients atteints de douleurs rebelles neurogènes périphériques et ceci dans le cadre d'une structure de lutte contre la douleur.

La prescription (à la location et à l'achat) et le suivi de son efficacité s'effectuent à un mois, puis à trois mois et enfin à six mois, par l'équipe de lutte contre la douleur.

La prise en charge est assurée tout d'abord à la location pendant une durée de six mois à compter de la date de la prescription initiale, puis à l'achat en cas d'efficacité de la technique.

La TENS pour quelles indications ?

Les douleurs neurologiques dites neuropathiques ou neurogènes sont les indications de la TENS, elles représentent l'essentiel de la pathologie douloureuse chronique.

Un essai de traitement par la TENS devrait toujours être commencé le plus tôt possible (au bout de trois ans de souffrance dans mon cas... !!!) car cette thérapie est facile à administrer, de faible coût et pratiquement sans effet secondaire. Le taux de succès dépasse les 60% lorsque l'indication est bien posée.

Indications :

- douleurs post-zostériennes (zona),
- douleurs après thoracotomie ou autres lésions nerveuses post-chirurgicales,
- douleurs du moignon, douleurs du membre fantôme,
- douleurs radiculaires cervico-brachiales,
- lombosciatalgie chronique,
- lombalgie chronique,
- algodystrophie,
- syndrome fibromyalgique,
- douleurs myofasciales.

En général, les porteurs de stimulateur cardiaque ne peuvent bénéficier de la thérapie TENS.

Je ne souhaite bien sûr à personne d'avoir à utiliser ce type de technique...

Bernard BROQUA

Sources : encyclopédie WIKIPEDIA et notice d'utilisation appareil TENS.

La dictée de l'AMOPA

DICTÉE DE L'AMOPA

Conçue, lue, corrigée et commentée par
Jean-Pierre Colignon
Responsable "Langue française" pour
l'ensemble des journaux du groupe
Le Monde

Le prestigieux lycée parisien Henri IV a accueilli, le samedi 17 octobre 2009 après-midi, la première "dictée de l'AMOPA", réservée aux membres de l'association.

Avec une belle bonne humeur, les participants, parmi lesquels figuraient Mme Treffel, présidente de l'AMOPA, M. Dorin, ambassadeur de France, M. Legrain, des dictionnaires Larousse et de nombreuses personnalités de l'AMOPA, ont affronté la dictée, à la fois ludique et très rigoureuse, de Jean-Pierre Colignon.

Malheur à ceux qui, distraits, ont vu "labourer" en lieu et place de la bourrée, "en Navarre" au lieu d'en avare, "fers de lance" pour fers de Lens, et, surtout, "vin de messe" pour vin de Metz... Alors que le texte explicitait et justifiait la graphie logique qui s'imposait.

L'auteur du texte, dans les dictées qu'il rédige à longueur d'année, a en effet l'habitude d'ajouter des pièges de sens malicieux à l'éventail habituel des problèmes : accord du participe passé, accord du verbe, accord des adjectifs de couleur, orthographe d'usage à maîtriser, majuscules et traits d'union obligatoires, etc.

Le corrigé détaillé de la dictée a donc suscité bien des exclamations amusées... Les questions-jeux, également rédigées par J.-P. Colignon, ont entraîné une belle séance de remue-méninges, puis, lors des réponses, des commentaires marquant l'intérêt de l'assistance pour ces petites énigmes autour des lettres et des mots.

Henri IV n'aimait pas le vin de Metz

Une foule bigarrée vibrait à l'envi dans la cour principale du château Renaissance, réclamant à cor et à cri celui que la plupart appelaient « le bon roi Henri ». Le Béarnais - s'il s'était conduit en avare au temps de sa jeunesse - avait, depuis quelque vingt armées, voire plus, effacé ce travers. En effet, plus d'un, aujourd'hui, vantait sa générosité, et aussi sa bonhomie...

Le Vert-Galant, souhaitant ardemment accéder au trône de France, s'était, par ailleurs, acheté une conduite, du moins pour quelque temps, se disant que Paris valait bien une miss, comme dirait Geneviève de Fontenay. Plus sérieusement, on dira qu'il se faisait fort d'être un souverain autrement plus compétent que les trois derniers Valois-Angoulême qui s'étaient succédé depuis 1559.

s'entretenait avec un homme haut en couleur, un vieillard auvergnat ami de Sully, qui, tournant inlassablement la roue de son instrument noir de jais, se montrait prompt à la bourrée. Dans un coin de la grande salle, un bachelier dégingandé recevait, tels les jouvenceaux du Moyen Age, la celée de son parrain. Près de l'âtre monumental, de rudes capitaines évoquaient pour la centième fois d'après combats livrés sans nulle merci... Les entendre rabâcher sans trêve leurs propos excédants était des plus pénible !

Un maréchal-ferrant venu du Nord vantait à un écuyer tout juste arrivé des Pyrénées atlantiques la solidité des fers de Lens, notamment pour les lourds destriers camarguais. Une soi-disant voyante en longue robe rouge Carpaccio garantissait à une toute jeune mère de famille un avenir mirifique pour ses bessonnes nouvelles.

Le monarque mit fin rapidement à l'entretien que tentait d'obtenir un riche éleveur de vaches pie(-)noir, et, n'étant pas le dernier des boute-en-train, décida de descendre en cinq sec dans la cour pour mettre à l'épreuve son entourage. Par acquit de conscience, il voulait s'entretenir avec ceux qui, continûment, et sans maronner, continuaient à scander son nom. Les proches du roi, peu habitués à se hâter dans des escaliers, eurent le plus grand mal à le suivre, et, arrivés en bas, soufflaient, tels des vieillards cacochymes et décrépits, comme un bébé qui halète. Pour les requinquer, il eût fallu qu'on leur servît quelques gorgées d'un rare cépage cultivé dans la ville de l'Est annexée par Henri II, un vin exclusivement réservé à la table du roi... Mais Henri IV le rejetait, préférant le jurançon ou, avant de se coucher, des vins de Beaune et de Nuits.

© Jean-Pierre COLIGNON, octobre 2009.



La classification DEWEY

Sans doute comme moi, au fil des années, avez-vous accumulé bon nombre de livres, à tel point que vous ne savez plus trop comment les ranger afin de pouvoir les consulter facilement !

Sans comparer nos bibliothèques à un centre de documentation, nous pouvons malgré tout utiliser une certaine logique dans le rangement de nos rayonnages.

Melvil Dewey, bibliothécaire américain, met au point en 1876 un système simple permettant de classer l'ensemble du savoir humain : la classification décimale de Dewey (CDD). Henri La Fontaine et Paul Otlet, deux belges, dans les années 1900, améliorent ce système qui prendra alors le nom de classification décimale universelle (CDU).

Les ouvrages sont répartis en dix classes. Chaque classe est elle-même divisée en dix divisions, chaque division en dix subdivisions et ainsi de suite. Aucun indice ne peut avoir moins de trois chiffres. Celui de gauche correspond à la classe, celui du milieu à la division et celui de droite à la subdivision.

Exemple indice 537 :

- 5 pour sciences pures,
- 53 pour physique,
- 537 pour électricité et électronique.

Le zéro qui doit toujours être mentionné, indique la généralité : 500 par exemple pour les généralités sur les sciences pures.

On est souvent contraint, pour un classement plus fin d'augmenter le nombre de chiffres :

- 537.2 pour l'électrostatique.

Dans les bibliothèques, on colle une étiquette au dos des livres. On peut alors répartir l'indice sur plusieurs lignes et il est souvent suivi par les premières lettres du nom de l'auteur.

Dans les établissements scolaires la CDD est souvent complétée par un jeu de couleurs :

- rouge : religion,
 - vert : sciences,
- ce qui permet un repérage plus facile par nos élèves.

Bien que très logique la CDD présente l'inconvénient majeur malgré tout d'être sensible aux évolutions du savoir : en 1876 l'informatique n'existait pas ! Il a bien fallu lui trouver une place... De nombreuses révisions ont permis d'actualiser à chaque fois la CDD. Bâtie à partir de l'image que l'on se faisait du savoir tel qu'on le concevait aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, elle donnait par exemple un grand espace à la philosophie et à la religion. La littérature et l'Histoire européennes sont dominantes par rapport aux autres alors que certaines divisions sont vacantes ou ne sont plus utilisées.

Tout classement comprend obligatoirement une part de compromis : il s'agit de simplifier la tâche de

celui qui classe mais aussi de simplifier celle du chercheur. Les deux n'étant pas obligatoirement parfaitement compatibles.

La classification décimale Dewey privilégie le rangement : en conséquence il est difficile de trouver un ouvrage relatif à un sujet donné si on ne sait trop à quelle discipline le rattacher, ce qui devient réellement problématique dans le cas d'ouvrage faisant le lien entre deux disciplines. Faut-il par exemple chercher la bio-informatique dans les sciences de la nature (500) ou les sciences appliquées (600) ?

D'autres moyens sont actuellement mis en œuvre pour remplacer et plus souvent compléter la CDD.

Tout d'abord la classification décimale universelle (CDU). Elle est issue de la CDD qu'elle voulait améliorer. Elle comporte 9 classes au lieu de 10 mais son usage est comparable à celui de la CDD. Malheureusement le souci de précision conduit à des indices complexes.

La BBK : classification bibliothéco-bibliographique, est le système de classification créé du temps de l'Union Soviétique et élaboré à partir de la CDU avec pour intention de la remplacer. Cette classification intègre le marxisme-léninisme dans le système de classement. Les sciences dites "objectives" sont donc favorisées dans ce classement qui est hexadécimal.

Plutôt que de remplacer la CDD par un autre instrument tout aussi complexe, il est d'usage actuellement d'associer un autre outil : par exemple le KWIC ou la recherche plein texte.

Le KWIC est basé sur un système de concordance. Une concordance donne pour chaque mot l'ensemble des passages d'un texte ou d'un ensemble de textes le contenant. Cette classification très tentante qui était déjà utilisée par les Grecs demande à l'heure actuelle de gros moyens informatiques.

La recherche plein texte : elle est utilisée par les moteurs de recherche sur Internet qui à partir d'un mot ou d'un groupe de mots vous proposent l'ensemble des sites contenant ce ou ces mots. Il faut donc au préalable constituer un index ou une table des concordances. Un algorithme est nécessaire pour effectuer la recherche. Ce sont ces algorithmes qui différencient dans leurs résultats les différents moteurs de recherche.

À moins d'avoir une très grande bibliothèque (par la taille mais surtout dans la diversité) vous n'utiliserez sans doute pas la CDD. Mais sans doute construirez-vous votre propre système de classification qui vous donnera satisfaction. L'aide de l'ordinateur peut être une bonne chose à condition de ne pas être trop gourmand ou trop exigeant. De petits logiciels, gratuits de surcroît, existent en téléchargement, à vous d'y trouver votre bonheur.

Bernard BROQUA

Indifférence

Tu es passé près de moi mais je ne t'ai pas vu.
Tu étais pourtant près, tu m'as même frôlé.
Soudain, me retournant, j'ai aperçu ton dos
Cassé, voûté, plié comme après la tempête.
Tu marchais par saccades comme le font les pantins
Quand le jeu des ficelles est mal synchronisé.
Je n'ai pas vu tes yeux que les larmes mouillaient.
Je n'ai pas vu tes joues très creusées par la faim.
Je n'ai pas vu tes mains aux doigts déjà gercés.
Revenant sur mes pas, j'ai osé t'aborder et
Lorsque je t'ai parlé, tu as ouvert la bouche
Étonné et surpris, les yeux écarquillés.
Tu m'as suivi alors au bout de cette rue,
Dans ce bistrot bruyant, mais rempli de chaleur
Et devant ce chocolat tout débordant de mousse,
Tu m'as parlé de toi et de ta vie d'avant.
Cette vie bien remplie qui était bienheureuse.
Tu m'as tout raconté, ton enfance, ta jeunesse,
Tes parents bien aimés, tes amis, ton lycée,
Tes études supérieures menant vers les sommets.
Et ta vie de famille, tes enfants, ta compagne.
Je me reconnaissais, je me disais c'est moi.
Je ne vis pas autrement, c'est le bonheur complet.
Dans ce que tu disais, je me représentais.
Puis tout a basculé, l'accident, le chômage,
Le divorce et la honte de n'être plus le même.
Le départ vers ailleurs, vers les incertitudes,
Les tout petits boulots, de quoi pour subsister,
La manche au coin des rues, les foyers de misères.
La vie rude de la rue, la faim, le froid, mais
Aussi la colère d'en être arrivé là. L'espoir qui
Disparaît, l'isolement complet. Plus d'amis,
Mais que des compagnons de misère tous aussi
Malheureux, qui volent pour un mégot ou
Un morceau de pain. Les souvenirs s'épuisent,
Pas le temps de penser, l'urgent est de survivre.
Car rien ne sert de vivre, le désir est parti.
S'accrocher, pour quoi faire, mais à quoi tout d'abord
Et même encore pour qui. Toi tu n'existes plus.
On ne t'appelle plus, on détourne le regard.
Au portail de l'église, le dimanche de la messe,
Quelques pièces tombent dans le béret tendu.
Voilà ta vie. Je te croyais très vieux, en fait tu as mon âge
Je pourrais être toi, tu pourrais être moi.

Voilà ce que j'aurais pu savoir si je t'avais parlé.
Si, sur mes pas je m'étais retourné. Mais je ne l'ai pas fait.
Je t'ai laissé passer. Je crois même que je ne t'ai pas vu.

Quejac le 17 12 2009

Printemps

Tout est lumière, tout est joie.
L'araignée au pied diligent
Attache aux tulipes de soie
Les rondes dentelles d'argent.

La frissonnante libellule
Mire les globes de ses yeux
Dans l'étang splendide où pullule
Tout un monde mystérieux.

La rose semble, rajeunie,
S'accoupler au bouton vermeil
L'oiseau chante plein d'harmonie
Dans les rameaux pleins de soleil.

Sous les bois, où tout bruit s'érousse,
Le faon craintif joue en rêvant :
Dans les verts écrins de la mousse,
Luit le scarabée, or vivant.

La lune au jour est tiède et pâle
Comme un joyeux convalescent ;
Tendre, elle ouvre ses yeux d'opale
D'où la douceur du ciel descend !

Tout vit et se pose avec grâce,
Le rayon sur le seuil ouvert,
L'ombre qui fuit sur l'eau qui passe,
Le ciel bleu sur le coteau vert !

La plaine brille, heureuse et pure ;
Le bois jase ; l'herbe fleurit.
- Homme ! ne crains rien ! la nature
Sait le grand secret, et sourit.

Victor HUGO

Premier sourire du printemps

Tandis qu'à leurs oeuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Mars qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.

Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement, lorsque tout dort,
Il repasse les collerettes
Et cisèle les boutons d'or.

Dans le verger et dans la vigne,
Il s'en va furtif perruquier,
Avec une houpe de cygne,
Poudrer à frimas l'amandier.

La nature au lit se repose,
Lui, descend au jardin désert
Et lace les boutons de rose
Dans leur corset de velours vert.

Puis, lorsque sa besogne est faite,
Et que son règne va finir,
Au seuil d'avril, tournant la tête,
Il dit : "printemps, tu peux venir."

Théophile GAUTIER

Les concours

Les concours occupent une place importante dans la vie de notre section. C'est une façon que nous avons d'œuvrer en faveur de la jeunesse. D'autres moyens sont d'ailleurs à trouver et j'invite chacun d'entre-vous à faire des propositions en ce sens.

Depuis quelques années la participation aux concours AMOPA dans les Landes est en progression. Nous ne pouvons que nous en réjouir même s'il reste encore beaucoup de travail à faire.

Plusieurs éléments ne sont sans doute pas étrangers à ce phénomène :

- la diffusion des sujets par les services de l'inspection académique à tous les établissements,
- le mot de madame l'inspectrice qui accompagne ces sujets,
- la mise en page des sujets au niveau de la section : les sujets fournis par l'AMOPA nationale ne sont pas présentés de manière très attractive, même si un effort en ce sens a été fait dernièrement,
- la mise en place d'une cérémonie solennelle de remise des prix dans l'amphithéâtre de l'IUT de Mont de Marsan,
- la présence de monsieur le préfet et de madame l'inspectrice lors de cette cérémonie,
- l'effort fait, notamment grâce à l'aide du Groupe La Poste et de la MAIF, pour récompenser tous les candidats avec de beaux livres,
- l'invitation à la cérémonie de remise des prix des responsables et des professeurs d'établissements n'ayant jamais participé et qui peuvent ainsi découvrir nos actions en faveur des jeunes.

Tout cela impose un travail de fond tout au long de l'année de la part des membres du bureau mais aussi du jury chargé de "classer" les copies.

En principe le jury n'élimine aucune copie. Tous les élèves ayant fait l'effort de participer et sélectionnés par leur établissement, sont récompensés au titre :

- de leur participation,
- d'une sélection départementale,
- d'une sélection pour participer au niveau national,
- d'une reconnaissance par le jury national, mais nous n'en sommes pas maîtres.

Chaque élève reçoit un diplôme signé par madame l'inspectrice d'académie et par le président de section, et un lot de livres.

Cette année, un établissement, contrairement au règlement des concours nous a adressé toutes les copies de plusieurs classes : contraints et forcés nous avons dû écarter bon nombre de copies. Néanmoins, tous ces élèves recevront un diplôme pour leur participation. Il ne nous est malheureusement pas possible de récompenser tous les élèves du département qui participent. L'impossibilité au point de vue financier mais aussi au sens de l'éthique : récompenser tous les élèves reviendrait à banaliser la participation aux concours.

La prochaine cérémonie de remise des prix aura lieu, en fonction des emplois du temps de monsieur le préfet et de madame l'inspectrice d'académie au mois d'octobre prochain.

Les concours sont une action de notre section au même titre que toutes les autres. Tous les adhérents seront donc invités à participer aux remises des prix. Vous serez informés en temps voulu, il n'est pas normal que cette cérémonie se déroule en l'absence des adhérents.

Nous allons tenter cette année de réaliser un petit opuscule regroupant les travaux des élèves. Cet ouvrage souvenir sera remis :

- à tous les candidats,
- aux officiels,
- aux CDI des établissements.

En préambule à cette cérémonie, je vous propose quelques textes qui ont été sélectionnés par le jury.

Des milliers de choses.

Il est vrai que des milliers de choses provoquent en moi de la joie : déguster du chocolat blanc, retrouver mes amis, aller aux toilettes quand j'en ai très envie, lire, aller sur MSN, engloutir un hamburger bien gras, dessiner des cœurs, faire des câlins, me regarder dans la glace en faisant des grimaces, humer mon parfum, écouter le silence, écouter "Russian roulette" de Rihanna en fermant les yeux, avoir les fesses sur un radiateur ou encore dormir les volets ouverts pour voir les rayons de la lune passer...

Mais ce qui me rend la plus joyeuse c'est le cirque...

Dès mon arrivée à mon cours de cirque, un sentiment d'allégresse me prend en voyant toutes mes amies cirkassiennes (surnom que l'on s'est donné) discuter cacophoniquement sur les nouvelles du collège.

Nous avons aussi nos chants mythiques qui reviennent fréquemment lors des diverses rencontres organisées.

Après notre échauffement semestriel, je me dirige vers mon atelier préféré : le tissu.

J'aime sentir mon corps s'enrouler dans des fils légers, accrocher mon pied sur la fente du tissu et sentir ce moment d'adrénaline en me laissant doucement basculer en arrière.

Dans l'action de ma figure vertigineuse je laisse planer le doute de mon insécurité en ne rattrapant le tissu avec les mains qu'au dernier moment.

À la fin des cours, vers 20 h, mes amies et moi rentrons ensemble vers le parking où se trouvaient nos parents.

Nous avons une "coutume" qui consistait à tendre nos mains sur une vitre en verre et dévaler le couloir menant au parking en faisant le maximum de bruit possible.

Ainsi le professeur de boxe qui se trouvait sur les lieux de notre bêtise sortait en cavale pour nous faire la leçon.

Mais souvent il était déjà trop tard, nous étions partis en courant !

Vous connaissez maintenant ma plus grande joie...

*Inès DUPUCH
Classe de cinquième
Collège de Saint Vincent de Tyrosse*

La Joie

La joie ? Mot de la langue française qui définit une émotion agréable et profonde, un sentiment exaltant ressenti par toute la conscience. La joie est avant tout une impression passagère. On peut être heureux d'avoir eu un chien, heureuse de voir son copain, content de sortir du nid familial... La joie, c'est relatif. Tout comme les sensations de bonheur, elle recouvre la tristesse. Or la tristesse est un sentiment, mais personnellement, je pense que c'est plus que ça. La tristesse est toujours présente quelque part. On n'est jamais entièrement heureux. Un sourire peut cacher tellement de choses... Voyez, les gens veulent se raccrocher à des choses qu'ils pensent viables. L'amour, la richesse, l'amitié, le travail, la politique, la religion... Mais derrière tout ça, il y a toujours une trahison. Les jeunes d'aujourd'hui ont de fausses convictions. Ils pensent qu'ils éviteront les problèmes en se détruisant. Ils s'enferment dans l'alcool, la drogue. En toutes sortes d'addictions, croyant qu'ils s'en sortiront plus facilement. Finalement, nous n'avons pas demandé d'être ici. Ni aujourd'hui, ni hier, ni demain. Assis sur un bureau à écouter, du moins faire semblant, les topos de notre patron. À s'énervé dans sa voiture contre les conducteurs écervelés. Ou encore à être assis sur un siège en train d'écrire pour un concours. Pourtant si je suis là, à ce moment précis, c'est parce que tout simplement, j'aime écrire. Ça me donne la sensation d'être libre, de m'échapper de la vie morne et fatigante de tous les jours. Ça me permet de donner mon point de vue, de faire passer un message. D'autres préfèrent s'évader en rêvant. Mais le rêve est éphémère. Alors autant prendre l'option de la réalité. Pourquoi ? J'ai mon avis sur la question. Je préfère la réalité car c'est la vie. La vie est pourtant faite de tant de désagréments, mais il y a des hauts. Quitte à vivre, je veux le faire à fond. Me relever de toutes les mauvaises passes. Puis, je ne suis pas seule dans mon malheur. D'autres vivent beaucoup plus mal, on a de la chance après tout. Des Africains de mon âge meurent de faim alors que je bois mon coca-cola. Des Haïtiens viennent de perdre leurs parents alors que j'ai les miens. La liste est longue, trop longue. Dans quel monde on vit ? S'il n'y avait pas tant de haine, de racisme, de cupidité, le monde irait mieux. Avec le capitalisme ajouté tout va mal. C'est peut-être le régime qui marche le mieux mais il cause du tort. "Nous vivons du malheur des autres". Je pourrais écrire des heures et des heures, noircir des pages à ce sujet.

Une vie, ça mérite d'être vécue. Car nous, nouvelle génération, nouvelle société, pouvons changer les choses actuelles. Le monde parfait n'existe pas, mais une terre équilibrée pourrait. Si nous nous alliions tous, nous pourrions faire bouger les choses... Le jour où cet univers existera, ce sera ma plus belle fierté, ma plus belle joie.

Au revoir, je m'appelle Personne, j'ai bientôt une éternité, le cerveau de rien et l'esprit d'une révolutionnaire.

*Laurène LELONG
Classe de troisième
Collège de Saint Vincent de Tyrosse*

Véronique

Tu es la mère la plus merveilleuse des mamans
Les autres doivent t'envier tellement tu es fabuleuse
Pour nous tu es irremplaçable, indispensable
À toi on peut se confier
Avec toi de tout on peut parler
Tu es la lumière qui illumine notre chemin
Tout ce que tu nous apportes
est tellement important que nous ne te remercierons
jamais assez
Ces quelques mots tout simplement pour te dire que l'on t'aime
énormément et cela pour toute la vie malgré nos disputes.

*stella CASSIAUT
Classe de terminale BEP
Lycée de Saint Paul les Dax*

Papi

Chaque année, j'attends le mois d'août avec impatience
Quel bonheur de pouvoir passer toutes mes vacances
auprès de toi
Tu étais mon petit rayon de soleil qui illuminait mes
journées
Mais tu étais atteint d'une affreuse maladie
Je ne me suis pas rendu compte de sa gravité
Puis tu étais tellement souriant et agréable chaque jour,
que l'on ne se doutait de rien
Mais tu souffrais en silence, tu ne te plaignais jamais
Tes dernières volontés avant de mourir étaient de réunir
tous les enfants et les petits-enfants
Alors nous avons tous organisé cette petite fête en
décembre 2007
Nous avons alors fêté tes 50 ans de mariage avec toute
notre magnifique famille
C'est alors que ce 10 janvier 2008
J'ai appris ton décès
J'ai cru que tout le monde s'écroulait autour de moi
Je n'ai pas eu la force de participer à tes obsèques
J'ai préféré rester enfermée seule, toute une semaine,
sans voir le monde extérieur
J'ai beaucoup prié pour que Dieu t'accueille auprès de lui
Et surtout qu'il prenne soin de toi car tu le mérites
Maintenant que tu es là-haut veille sur nous
Je ne t'oublierai jamais
Tu resteras à jamais dans mon cœur
Papi je t'aime.

*Aurélié MOREIRA
Classe de terminale BEP
Lycée de Saint Paul les Dax
Maman*

Mathématiques-détente

Tu es celle à qui je dois la vie
Tu es celle qui guide mes envies
Tu es celle à qui je veux toujours dire oui
Tu es celle que je veux à vie
Comment aujourd'hui imaginer ma vie sans toi
Celle qui m'a élevé de toute sa personne
Celle que j'aime comme personne
Tu as toujours été là pour moi
À présent, c'est moi qui serai éternellement là pour toi
Et même s'il existe quelques conflits entre nous
Notre amour est plus fort que tout
Je t'aime

*Benjamin RENARD
Classe de troisième
Collège J. Prévert, Mimizan*

Les petits sentiments

La joie est faite de petits sentiments de bien-être, on la ressent au plus profond de nous-mêmes, le seul inconvénient est qu'on ne se rend compte de ce bonheur que quand on l'a perdu. Les gens qu'on aime et qui nous ont quittés, la famille qu'on aime tellement et qui est trop loin de nous, le garçon qu'on n'aime pas mais qu'on adore, l'amie qui hante nos esprits en permanence : toutes ces personnes sont aussi importantes que nous et même plus, car elles font notre joie, notre tristesse parfois. Elles font partie de notre univers, nous comblent de joie et de bonheur.

Le fait de voir grandir auprès de soi les personnes qu'on aime est un soulagement et certains souvenirs sont inoubliables, voir sa cousine, seulement âgée de cinq ans, manger une glace trois fois plus grande que sa bouche avec des yeux pétillants de naïveté et de jeunesse, voir sa mère pleurer de bonheur à la vue d'un bulletin trimestriel pour une fois meilleur, voir son père en extase devant le plat de spaghetti à la bolognaise qu'il va manger, avoir un énorme fou rire avec ses amis jusqu'à en pleurer. C'est ainsi que je suis heureuse en étant auprès des personnes que j'aime, je ne veux que leur bonheur et s'ils sont heureux, alors moi aussi.

*Julie BACH
Classe de quatrième
Collège J. Prévert, Mimizan*



Savez-vous que nous vieillissons chaque jour un peu moins, un peu moins vite que la veille ?

Voilà les mathématiques au secours de notre moral de façon simple.

Soit un bébé de un jour, un homme de trente ans et un de 90 ans...

Demain, le bébé aura doublé sa vie (2 jours au lieu d'un...), l'homme de trente ans aura lui aussi ajouté un jour à sa vie, ce qui représente par rapport à sa vie totale un pourcentage faible, beaucoup plus faible que celui de notre bébé... Quant à l'homme de 90 ans... un jour de plus ou de moins sur le total ne représente pas grand chose ! Rassurez-vous donc : plus le temps passe, moins vous vieillissez, et à force de ne pas vieillir ou si peu, tous les espoirs sont donc permis pour la vie éternelle !

Un libraire achète un livre 70 €, il le vend 80 €, puis il le rachète 90 € et le revend 100 €. Calculez son bénéfice...

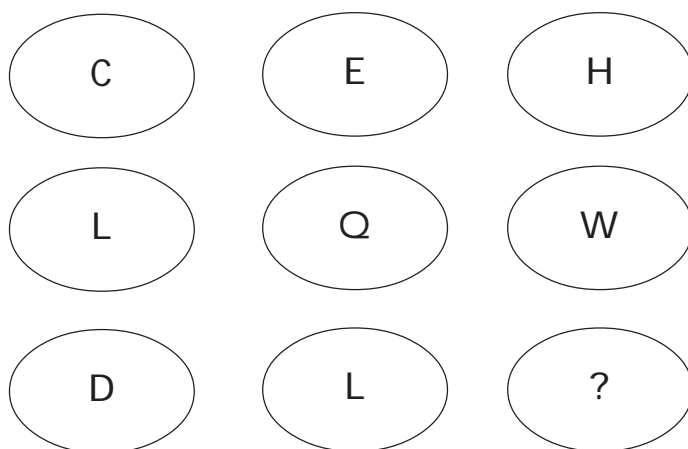
Raisonnement simple et faux : il a 70 € au départ, et 100 € à la fin... il a donc gagné 30 €...

Plus compliqué mais tout aussi faux : il gagne 10 € lors de la première vente, puis il perd 10 € en le rachetant, donc opération sans bénéfice. En le revendant 100 € il gagne donc 10 €...

Bon raisonnement : la première vente rapporte 10 € et la seconde également, le bilan est donc de 20 €.

Autre bon raisonnement : il a dépensé 70 € + 90 € soit 160 €, il a reçu 80 € + 100 € soit 180 € ce qui conduit à un bénéfice de 20 €.

Quelle lettre permet de compléter cette séquence ?



En partant du haut à gauche et en travaillant ligne après ligne, les lettres suivent l'ordre alphabétique en sautant 1 lettre, puis 2, puis 3, etc.

Conférence : Histoire de l'enseignement

IMPORTANT et URGENT

À la rentrée 2008, les programmes et les horaires de l'école primaire ont changé, à la rentrée 2010 ce sera le lycée qui sera en pleine réforme. L'université s'est adaptée en mettant en place le cursus LMD : licence, maîtrise et doctorat. Son évolution passera sans nul doute par un remaniement fondé sur davantage d'autonomie.

Ainsi l'enseignement français, riche de plusieurs siècles d'histoire, évolue pour s'adapter au monde d'aujourd'hui. De son long passé, il a conservé des traces, qui tantôt font sa force, tantôt constituent des freins à sa modernisation.

Monsieur Jean-Paul GRACET, inspecteur pédagogique régional histoire-géographie, inspecteur d'académie et membre de la section girondine de l'AMOPA sera parmi nous le :

**Mercredi 19 mai
à 15 h
IUT de Mont de Marsan**

Il nous contera l'histoire de l'enseignement en France du XVI^e siècle à nos jours, de l'école primaire, des collèges et lycées, mais aussi de l'enseignement supérieur.

L'École, au sens large, son histoire, son évolution, un sujet qui devrait rassembler une majorité de membres de notre section.

Je vous invite tous à participer à cette après-midi qui devrait se révéler fort intéressante et instructive.

Chacun retrouvera sans doute bien des souvenirs que nous pourrions évoquer autour du verre de l'amitié qui clôturera cette après-midi.

Afin de ne pas augmenter le coût de cette activité, je ne peux mettre en place de bus depuis Dax. J'invite chacun à nous rejoindre en usant du covoiturage. Une façon simple d'inviter tel ou tel amopalien ou ami à participer à notre après-midi dans l'amitié et la bonne humeur.

La participation demandée est de 5 euros par personne.

Vous pouvez vous inscrire, avant le 15 mai, auprès de votre trésorière :

Madame Marie-Béatrice SAGI
27 Impasse Alexander Fleming
40280 Saint Pierre du Mont

20

Vous trouverez en annexe à ce numéro du BAL le bon d'inscription correspondant.

Balade en Lomagne

Bientôt juin, les jours allongent, le soleil brille et les champs des coteaux gersois vont s'enorgueillir des teintes blondes des blés.

Je vous propose une balade chez nos voisins du Gers et du Tarn et Garonne le

Vendredi 4 juin

Au programme de cette journée :

Départ RDTL Saint Vincent de Paul à 7 h 15

Passage RDTL Mont de Marsan à 7 h 45

10 h : visite du château de Gramont.

Classé monument historique, ce bel ensemble nous ouvrira ses portes pour nous permettre de découvrir une architecture éclectique de style gothique et renaissance au pied des coteaux de Gascogne.



Sa construction débuta au XIII^e siècle et se termina au XVI^e. Il s'agit d'une forteresse qui appartenait à Simon IV de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois. Il fit don des terres de Gramont et du château à son lieutenant Odon de Montaut. Au XIV^e siècle fut construite l'entrée gothique, puis entre 1535 et 1545 l'aile renaissance. Il appartient désormais au Centre des Monuments nationaux.

L'accès au château de Gramont se fait par un châtelet au porche surmonté de sculptures de style gothique. Le château actuel a été bâti au XIV^e siècle sur les vestiges d'un premier château et comporte deux parties, une partie gothique et une aile renaissance. Une fois passé le châtelet on accède à l'aile renaissance aux fenêtres à meneaux. Un escalier voûté d'ogives, hélicoïdal et sans noyau central, mène à un petit oratoire. Les pièces ont gardé des pavements d'origine, des cheminées monumentales, des plafonds à la française, un mobilier d'époque.

De l'ancien château, il ne reste qu'une tour fortifiée : la tour Simon de Montfort. (*source : encyclopédie libre Wikipedia*)

11 h 15 : visite du musée du miel tout proche.

Le musée du miel est un véritable joyau regroupant plus d'une centaine de ruches anciennes et des milliers d'accessoires relatifs à l'apiculture.

C'est aussi un lieu vivant où vous pourrez observer les abeilles au travers des ruches vitrées et découvrir la magnifique exposition internationale de ruches traditionnelles.

Cette visite vous permettra de découvrir les produits de la miellerie : miels de toutes sortes, gelée royale, pollen, propolis, hydromel, vinaigre de miel, pain d'épices, nougat, pastilles au miel et aromatisées, fruits secs au miel, bougies, produits de beauté, dérivés comestibles, produits d'entretien, etc... De quoi satisfaire la curiosité (et la gourmandise) des dames et des messieurs !

Il sera enfin temps de penser à nous restaurer, pas de bonne sortie sans un bon restaurant. Nous irons donc faire la pause gourmande au restaurant "Le petit feuillant".

12 h 30 : déjeuner.

Menu :

- Apéritif
- Potage
- Assortiment de pâtés
- Rôti de porc aux pruneaux
- Fromage
- Desserts
- Café
- Vin.

15 h : visite de la maison de l'ail à Saint-Clar.

Nous gagnerons le petit village de Saint-Clar tout proche où nous serons attendus à la maison de l'ail. Après l'oignon de Trébons, il n'était pas possible d'ignorer la capitale de l'ail blanc ! Dans une ferme typique, les propriétaires nous expliqueront l'histoire et la culture de ce produit gastronomique.

16 h : visite du musée de l'école.

Ce musée est né en 1982 à l'occasion du centenaire des lois de J. FERRY. Il est installé dans les "anciennes" écoles de Saint-Clar construites avant 1882, avec une architecture différente de celle des écoles de J. FERRY.

Le musée comporte :

- une salle d'exposition à caractère didactique (grand panneau de l'histoire de l'École de la République de 1789 à 1950) documents et objets (panneau de la carrière de l'Écolier) dont un nombre non négligeable antérieurs à 1882 qui démontrent que tout de même l'école de J.FERRY n'est pas née toute armée comme Minerve naquit de la tête de Jupiter.

- deux salles consacrées à la reconstitution d'une salle de classe d'école rurale à classe unique année 1930 et de la cuisine du maître d'école à la même époque.

- une salle pour les expositions thématiques temporaires.

- une salle dite de lecture (exposition de

manuels scolaires, photos scolaires, albums, cahiers d'élèves, diplômes de CEP) permettant aux visiteurs de feuilleter les ouvrages présentés.

Le musée de Saint-Clar est le seul en Midi-Pyrénées relatif à l'École.

Cette sortie qui devrait se révéler très agréable vous est proposée au prix de 70 euros.

Le bon d'inscription se trouve en annexe à ce numéro du BAL.

Vous devez vous inscrire avant le 31 mai auprès de notre trésorière madame Marie-Béatrice SAGI.

3 jours en Pays Basque

L'assemblée générale s'est prononcée en faveur d'un voyage de trois jours, au mois de septembre (en principe 8-9 et 10 septembre), en Pays Basque espagnol. Après mise en concurrence des transporteurs landais susceptibles de nous permettre ce voyage dans de bonnes conditions, la meilleure proposition en termes de service, de contenu et de prix est celle de la RDTL.

Afin de pouvoir concrétiser au mieux ce voyage, vous trouverez en annexe à ce numéro du BAL un bon de pré-inscription. Votre réponse est importante.

1^{er} jour: Mont de Marsan - St Vincent de Paul - Azpeitia - Bilbao.

- Départ de Mont de Marsan RDTL 7h15 + Saint Vincent de Paul RDTL 8h.

- Visite avec guide local du Sanctuaire de San Ignace de Loyola, édifié sur le domaine familial de Loyola, entouré de jardins. Puis visite du site avec la Basilique et la Sainte Maison où naquit Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie des Jésuites. Continuation pour Azpeitia, municipalité dans la province du Guipuzcoa, située dans la Communauté autonome basque en Espagne.

- Déjeuner typique basque dans un restaurant.

- Après-midi : visite guidée du musée du Chemin de Fer où vous pourrez admirer les collections de voitures et locomotives anciennes, machines à vapeur ou premiers engins électriques, jouets, photos, uniformes... (en option, possibilité de faire une balade en locomotive). Dans l'après-midi, départ pour Bilbao - Installation hôtel 4* - Apéritif de Bienvenue - Dîner - Logement.

2^e jour : Guggenheim - Le vieux quartier.

- Petit déjeuner.

- Matin : découverte à pied avec guide local, du fameux Musée Guggenheim, bâtiment emblématique dessiné par l'architecte Frank O. Gehry.

- Déjeuner dans un restaurant.

- Après-midi : découverte à pied avec guide local, du casco viejo qui se concentre au long de sept rues parallèles, les Siete Calles. Visite de la cathédrale, le plus ancien monument de la vieille ville, de style gothique. Visite du Musée Basque. Les collections présentées évoquent tous les aspects de la culture basque : la pêche et l'industrie, la musique et le filage, ou encore l'émigration des Basques vers le Nouveau Monde.

- Retour à l'hôtel - Dîner - Logement.

3^e jour : La Côte basque - Mont de Marsan - Saint Vincent de Paul.

- Petit déjeuner.

- Matin : découverte avec guide local, de la côte de Biscaye avec passage par Guernica, la cité sainte de la province, pour atteindre le littoral basque. Découverte des stations balnéaires : Lekeitio (Lekeitio), promenade dans la vieille ville pour découvrir l'Église de l'Asuncion et le quartier des pêcheurs, puis Ondárroa, et Deva (Deba) jolis sites avec des maisons typiques.

- Déjeuner puis départ pour la France. Arrivée en fin de journée.

Le coût de ce voyage devrait se situer à environ 330 euros pour un groupe de 20 à 25 personnes.

Ce séjour comprend :

Le transport en autocar grand tourisme avec un conducteur, les frais de parking, d'autoroute.

Logement hôtel ****, base chambre double.

Séjour en 1/2 pension du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du 3^e jour.

Vin compris à tous les repas.

Déjeuners aux restaurants les 1^{er} et 2^e jours (vin compris).

Guide local pour les excursions.

Toutes les entrées et visites soulignées au programme.

L'assurance annulation rapatriement de 10 € / personne.

Ce séjour ne comprend pas :

Logement en chambre individuelle : + 60 € par personne.

Toutes prestations non mentionnées au programme.

Ils ont écrit

Cher Président

Je vous remercie vivement de votre aimable invitation à votre assemblée générale du 20 mars prochain à laquelle je suis très sensible. Le programme que vous avez établi est original et prometteur et j'espère, qu'à votre habitude si appréciée, vous pourrez en donner un compte-rendu, en particulier sur les interventions de l'après-midi, "le tableau blanc interactif" et la visite de la plate-forme technologique de la cité scolaire Gaston Crampe d'Aire sur l'Adour.

Je pense que ces innovations bien décrites, intéresseraient les lecteurs de "La Revue de l'AMOPA".

Je crains hélas et à mon grand regret, de ne pouvoir vous rejoindre car j'ai une longue journée la veille et me trouver à Mont de Marsan à 8h15 du matin me demanderait des ailes que je n'ai pas.

Je vous souhaite pleine réussite.

Mes pensées sont auprès de vous, des organisateurs et des participants et soyez assurés de ma plus chaleureuse sympathie.

*Marguerite-Marie TREFFEL
Présidente de l'AMOPA*

Cher Monsieur le Président

Permettez-moi d'abord de former des vœux très vifs pour votre santé et d'admirer avec quel courage vous continuez à mener vos tâches.

Rassurez-vous : votre dernier bulletin est très beau et digne des précédents. J'en apprécie toujours la diversité qui, sans pédanterie ni prétention, permet au lecteur de s'instruire sur de nombreux sujets.

Ce numéro en est un bon exemple avec Haïti (malheureusement), le Noratlas, le sommet de Copenhague, ou la virologie. J'aime aussi son côté pratique : à propos de la langue française ou d'internet.

C'est vraiment de tout cœur que je vous remercie et vous prie, Monsieur le Président d'accepter mes sentiments les plus cordialement dévoués.

*Louis FORESTIER
Professeur émérite à la Sorbonne (H)
Vice président de l'AMOPA*

Société de Borda

1) Comment adhérer ?

Il suffit d'adresser un chèque de 38 euros à
Société de Borda,
27 rue Cazade,
40100 DAX
Tél 05 58 90 85 99,
Mél : soc.borda@wanadoo.fr.

Joignez une enveloppe timbrée à vos nom et adresse si vous souhaitez un certificat de déduction fiscale.

L'adhésion comprend l'ensemble des bulletins trimestriels et numéros spéciaux de l'année.

2) Au sommaire du dernier numéro :

Communications :

- Le mégalithisme dans les Landes par Jean-Claude Merlet,

- Gascon et langue gasconne en Labourd et en Guipuzcoa par Marie-Claire Duviella,

- La démographie à Dax au début du XI^e siècle par Michelle Tastet-Brèthes,

- Les découvertes botaniques de Thore par Pierre Dupont,

- Le rugby féminin dans les Landes par Bruno Magnès.

Chroniques :

- Gascon,

- Botanique,
- Géologie,
- Traditions locales,
- Textes et documents,
- Le saviez-vous ?
- Bibliographies.

Vie de la Société :

- Colloque Aquitania, les 25 et 26 septembre 2009 à Dax,
- Séances de travail,
- Informations diverses,
- Index 2009.

3) Les prochaines réunions 2010

17 avril, 14 h 30 Peyrehorade

- Maritchu Etcheverry : la vie à l'abbaye d'Arthous au lendemain de la Révolution,
- Jean-Pierre Mabilbe : le percement du tunnel d'Habas,
- Inaki Zubillaga : Rolandet de Sorde,
- Vincent Guichenuy : portraits méconnus et inédits d'évêques de Dax.

15 mai : Gabarret

19 juin : Mont de Marsan

L'agenda de la section

Mars	Invitation des nouveaux médaillés à participer à notre Assemblée générale.
Samedi 6 mars	Réunion de travail président-trésorière. Réception des devoirs des concours.
Vendredi 12 mars	Réunion du bureau AMOPA-Landes.
Samedi 20 mars	Assemblée générale AMOPA-Landes.
31 mars	Réunion du jury des concours à l'IUT en présence du président.
10 avril	Assemblée générale de l'ANMONM à Mimizan, président invité.
14 avril	Réunion président-secrétaire. Réunion du jury des concours à l'IUT en présence du président.
16 avril	Baptême du "Rond-point de la Légion d'honneur" à Mont de Marsan, président invité.
20 avril	RDV à la BPSO : président-trésorière.
25 avril	Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation : président invité à la cérémonie de Mont de Marsan.

Informatique et Internet



Association Aéronautique et Astronautique de France :

<http://www.aaafasso.fr>

Pau Wright aviation :

<http://www.pauwright.free.fr>

TENS et électrothérapie :

<http://www.passeportsante.net>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/electrotherapie>

Classification Dewey :

http://pedagogie2.ac-reunion.fr/cotamarp/college/cdi_presentation/documentaires/dewey.html

http://fr.wikipedia.org/wiki/classification_d%C3%A9cimale_de_Dewey

Escapade en Lomagne :

<http://gramont.monuments-nationaux.fr>

<http://www.musee-du-miel.com>

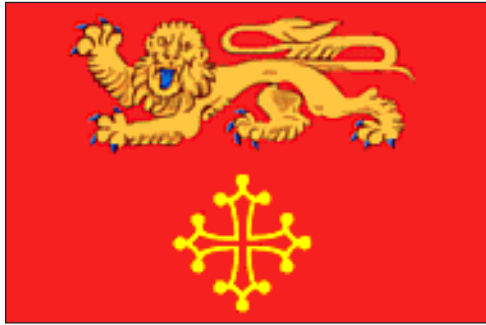
http://www.ac-grenoble.fr/patrimoine-education/repertoire/saint_clar.htm

<http://www.maison-de-lail.com>





Au menu :



BAL : bulletin des amopaliens landais - AMOPA des LANDES.

Directeur de la publication : Broqua Bernard, président.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique.